22 janvier 2017 | Le Matin Dimanche

# «Fin 2017, on aura coupé un milliard dans les écoles»

**Enseignement** Mathias Reynard, conseiller national (PS/VS), lance une nouvelle estimation sur l'argent épargné par les cantons depuis 2013.

#### Fabian Muhieddine

fabian. muhied dine @lematin dimanche. ch

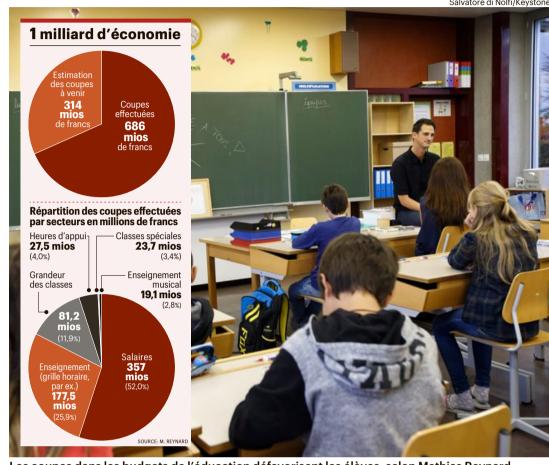
Le chiffre est impressionnant. À la fin de cette année, les économies effectuées dans l'enseignement par les cantons dépasseront le milliard de francs, selon les estimations de Mathias Reynard, conseiller national (PS/VS). Depuis 2013, la plupart des coupes ont déjà été faites ou du moins sont-elles prévues (même si les montants ne sont pas toujours connus). Mais c'est le tableau général, la somme de toutes les coupes dans les budgets alloués aux écoles, qui frappe les esprits.

Et il n'y a pas de petites économies: les coupes vont de la baisse des salaires des professeurs au nombre d'heures de cours en passant par la suppression de l'appui aux élèves. «La palme va au canton de Lucerne, qui a carrément supprimé une semaine de cours et l'a transformée en vacances», explique le socialiste valaisan. Et le canton le plus préservé? «Pour l'instant, en Suisse romande, la situation vaudoise est la moins mauvaise. Il y a eu des dégradations mais aussi quelques améliorations», assure-t-il.

#### Inquiétudes pour l'avenir

Pour Mathias Reynard, ces coupes sont dangereuses: «Mon message n'est pas «pauvres enseignants» mais «pauvres enfants». Car ces coupes défavorisent toujours les plus faibles. Un bon élève réussira aussi bien dans une classe de 15 enfants que de vingt-cinq. Ce n'est pas le cas de celui qui a des difficultés. Ce d'autant plus que plusieurs cantons retirent aussi dans les cours de soutien.» Et de dénoncer «la mise à mal de l'égalité des chances». L'élu socialiste parle d'inquiétudes encore plus grandes pour l'avenir puisque, d'un côté, 19 cantons sur 26 pratiquent déjà une politique d'austérité et qu'ils devront en plus faire face à la troisième réforme des entreprises (RIE III). Les coupes dans les quelque 35 milliards de francs qu'investissent chaque année les cantons dans l'enseignement sont donc tentantes.

Du côté du Syndicat des enseignants romands, le président



Les coupes dans les budgets de l'éducation défavorisent les élèves, selon Mathias Reynard.

Samuel Rohrbach confirme l'ordre de grandeur des économies. Il rappelle que l'année dernière le syndicat alémanique parlait d'une diminution de 800 millions de francs. «Le problème, c'est le cumul des mesures, explique-t-il. On baisse un peu le salaire. Puis on diminue les effectifs. Ensuite on augmente le nombre d'heures qu'un professeur doit donner... Et, au final, ça devient problématique.» Samuel Rohrbach peint aussi l'avenir en noir: «Souvent, les «petites économies» ont déjà été faites. Les cantons vont maintenant passer aux «grandes économies», celles qui vont toucher directement à la qualité de l'école.»

#### «Désormais, les économies vont toucher la qualité»

Les ministres de l'Éducation sont conscients du problème. L'inquiétude est là, y compris à droite. Ainsi, l'UDC Oskar Freysinger insiste: «Pour l'instant, il y a eu peu de coupes en Valais. J'ai

su aussi, par mon expérience de prof, aller chercher là où ça fait le moins mal, là où la qualité de l'enseignement n'est pas touchée. Et heureusement la situation financière du canton est moins catastrophique que d'autres.» Le conseiller d'État valaisan espère que le bénéfice de la BNS qui sera redistribué aux cantons (le Valais est censé recevoir un peu plus de 40 millions) permettra de limiter les coupes en 2018. «Mais il y a aussi les effets de la RIE III ou la fin des redevances hydrauliques. Bref, de grosses inconnues à plusieurs millions qui pourraient grever le budget», précise-t-il.

Et l'avenir? «Je suis inquiet», déclare Oskar Freysinger. Et de confirmer: «On arrive dans le dur, là où les économies touchent la qualité de l'enseignement. Et il s'agit clairement d'une mauvaise épargne qui se paiera cher plus tard. Je vois bien dans l'autre partie de mon département, celle de la sécurité, la criminalité provo-

quée par la mauvaise éducation dans les écoles et les familles.»

Ministre neuchâteloise de

l'Éducation et présidente de la Conférence latine des directeurs cantonaux de la formation, Monika Maire-Hefti acquiesce et parle aussi d'un «avenir inquiétant pour les élèves les plus fragilisés». «Les coupes budgétaires, c'est toujours douloureux. J'ai essayé de faire au mieux», assure-t-elle. Pour l'instant, malgré un budget assaini de 100 millions, le canton de Neuchâtel a, par exemple, réussi à éviter l'augmentation du nombre d'élèves par classe. Mais plusieurs mesures sont déjà entrées en vigueur, comme une réduction de la grille horaire (avec la disparition d'une heure de formation générale au deuxième cvcle HarmoS) ainsi que de certains programmes (comme l'informatique). Le constat semble être le même partout: ce sont les prochaines économies qui feront vraiment mal.

## Un courtier incite sa cliente à la fraude

Assurances Un courtier employé par le Groupe Mutuel a recommandé à une cliente au bénéfice de deux complémentaires de se faire rembourser à double. Illégal.

Émilie\* habite dans le canton de Neuchâtel. Depuis plusieurs années, elle est au bénéfice d'une assurance complémentaire dont elle est pleinement satisfaite. L'année dernière, elle choisit de changer d'assurance de base. L'offre qui lui est faite englobe également une assurance complémentaire, qui couvre certains risques supplémentaires à sa première police. Elle signe. «Avec cette offre, je paie une prime mensuelle de 285 francs pour la LAMal et 36 francs pour ma complémentaire. Ma première complémentaire, elle, me coûte 20 francs par mois.»

Lors de la visite d'un courtier en début d'année, le professionnel met en exergue cette double assurance, qui couvre notamment les frais d'ostéopathie. C'est là qu'il se fend d'un conseil surréaliste: «Comme vous payez deux fois la couverture du même risque, vous devriez envoyer vos factures à vos deux assureurs. Vous toucherez ainsi à double le remboursement de vos soins, ce qui compensera rapidement le coût de votre double assurance.»

Émilie tombe de sa chaise. «M'enrichir sur le dos de ma «maladie»? C'est malhonnête! Et on s'étonne que les primes augmentent.» Une réaction de l'assurée saluée par Yves Seydoux, porte-parole du Groupe Mutuel. «Le comportement de ce courtier est inacceptable. Si nous découvrons de qui il s'agit, nous n'allons pas renouveler son contrat. Nous ne travaillons qu'avec des courtiers indépendants et, pour ce genre de cas, nous n'appliquerons pas de demi-mesures.»

Un conseil maladroit, mais surtout illégal, comme l'explique Vincent Brulhart, professeur de droit aux Universités de Lausanne et de Genève. «Il découle de la loi sur le contrat d'assurance (LCA)

Publicité

qu'il n'est pas admissible d'être indemnisé deux fois pour le même sinistre. Selon les articles 53 et 71 LCA, l'assuré est tenu de prévenir ses assureurs s'il dispose d'une double couverture, afin que ces derniers puissent se répartir la charge de l'indemnisation en proportion des sommes garanties.» Pourtant, les primes, elles, sont payées à double. Est-ce équitable? «Cela contribue à décourager la double assurance consciente; par ailleurs, le fait que l'indemnisation ne soit allouée qu'une seule fois manifeste la conception d'un ordre juridique qui tend à éviter des enrichissements injustifiés ensuite de sinistre. Un dommage est par définition unique. Il n'y a pas de raison qu'il soit compensé à double.»

Pour le professeur, ce genre d'arnaque n'est pas fréquente: «C'est comme les poissons volants. S'ils existent, ils ne constituent pas pour autant la majorité du genre.» Pour Tobias Lux, porteparole de la FINMA, qui s'occupe notamment de la surveillance des courtiers indépendants, «il est vite arrivé qu'un assuré soit couvert plusieurs fois pour le même risque. Il n'existe en revanche pas de statistiques. Le coup classique, c'est l'assurance voyage, couverte par les cartes de crédit, le voyagiste et l'assurance privée.»

Quant aux assurances, de quels moyens disposent-elles pour éviter ces fraudes? Yves Seydoux: «Chaque facture est authentifiée. Mais il n'est pas toujours aisé de savoir s'il s'agit de l'original ou d'une copie. Nous partons du principe de bonne foi de la part des assurés.» Traduction: techniquement, la fraude semble assez aisée. Pourtant, selon l'Association suisse d'assurance (ASA), les Helvètes seraient relativement honnêtes. Seuls 10% des indemnités payées par les assurances privées seraient liées à des arnaques de différents types. En 2016, on estime donc le montant de ces fraudes à 2 milliards de francs. Lucien Christen

\* Prénom d'emprunt

### Des «voyages au pays» qui énervent l'UDC

Asile Un réfugié peut perdre son permis de séjour s'il retourne chez lui. Six Érythréens en ont fait les frais en 2016. Des ténors de l'UDC dénoncent un grave problème.

Certains soupçonnent en bloc les réfugiés érythréens vivant en Suisse d'abus. Surtout des politiciens UDC. Ils prétendent que de nombreux ressortissants de la Corne de l'Afrique retournent dans leur pays d'origine de manière clandestine. Or les derniers chiffres du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) mettent très clairement en doute cette thèse.

Pour rappel: un réfugié se rendant dans son pays qui le persécutait risque de perdre son droit d'asile. Partant de l'idée que son séjour prouve qu'il n'est plus en danger chez lui, les autorités helvétiques peuvent lui retirer son permis de séjour.

En 2016, le SEM a prononcé 145 retraits du droit d'asile. Les Érythréens (6 cas l'an dernier, 7 en 2015) arrivent en cinquième position, derrière les Irakiens (33), les Bosniaques (25), les Vietnamiens (17) et les Turcs (9). Certes, il est peut-être plus difficile de traquer les Érythréens car il n'y a pas de vols directs d'ici à Asmara, la capitale. Les ressortissants d'Erythrée

doivent se rendre en train à Milan ou en Allemagne pour prendre l'avion. S'ils voyagent avec leurs papiers nationaux, leur passeport n'est pas tamponné à l'arrivée. Compliqué donc de prouver que le voyage a eu lieu. Pourtant, les politiciens ne se préoccupent que des réfugiés érythréens. Un groupe de travail de la Commission de gestion (CdG) du National a même lancé une enquête. Le conseiller national Alfred Heer (UDC/ZH) préside la CdG. Il insiste: «Il ne s'agit pas de quelques voyages isolés, mais de centaines de cas suspects.» Sans les détailler. L'enquête est due à un autre UDC, Claudio Schmid, député au Grand Conseil zurichois. Il déclare que les autorités cantonales ont signalé de nombreux cas à Berne. Or le SEM a répondu qu'il n'y a rien à faire. Ce qui l'a motivé à alerter la CdG. Claudio Schmid dit posséder des preuves de cas recensés à Kloten. Mais cet aéroport n'est que très rarement utilisé, comme l'indique Toni Locher, consul honoraire d'Érythrée. Et le porte-parole de l'Office des migrations de Zurich précise: «Nous n'établissons pas de statistiques.» Au SEM, des insiders murmurent que les chiffres avancés par les deux UDC «sont tirés par les cheveux».

Dominik Balmer

